



**HAL**  
open science

## Les expériences du “ local ”. Variations et tensions autour de l’alimentation locale dans la région marseillaise

Jean-Noël Consalès, Noé Guiraud, Valeria Siniscalchi

► **To cite this version:**

Jean-Noël Consalès, Noé Guiraud, Valeria Siniscalchi. Les expériences du “ local ”. Variations et tensions autour de l’alimentation locale dans la région marseillaise. *Natures Sciences Sociétés*, 2022, 1 (30), pp.58-71. 10.1051/nss/2022019 . hal-04100226

**HAL Id: hal-04100226**

**<https://hal.science/hal-04100226v1>**

Submitted on 17 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les expériences du « local ». Variations et tensions autour de l'alimentation locale dans la région marseillaise

Jean-Noël Consalès<sup>1</sup>, Noé Guiraud<sup>2</sup> et Valeria Siniscalchi<sup>3,\*</sup>

<sup>1</sup> Urbanisme et géographie, Université d'Aix-Marseille, UMR TELEMME, Aix-en-Provence, France

<sup>2</sup> Géographie, Université de Lyon, École urbaine de Lyon, Laboratoire d'études rurales, Lyon, France

<sup>3</sup> Anthropologie, EHESS, Centre Norbert Elias, Marseille, France

Reçu le 6 février 2019. Accepté le 27 septembre 2021

Toute confrontation interdisciplinaire est une promesse pour mieux saisir ce à quoi nous engage une démarche visant à passer des frontières. Ici, un urbaniste, un géographe et une anthropologue montrent ce que la quête des proximités, particulièrement vive lorsqu'il s'agit d'alimentation, nous apprend de la façon dont chaque point de vue disciplinaire construit sa conception du « local » et appréhende celle des acteurs sociaux ; et en quoi une mise en convergence passe par un travail spécifique de combinaison pour accorder sa propre vision du « local » à celle des autres. Une clarification conceptuelle et de méthode d'autant plus nécessaire que la crise du Covid a exacerbé de tels enjeux de nos rapports au « local », qu'ils relèvent de la démarche scientifique ou de l'action des différents agents sur le terrain.

La Rédaction

**Résumé** – Cet article explore les variations de la notion de « local » à partir des pratiques et des discours d'acteurs divers impliqués dans des projets portant sur l'agriculture et l'alimentation. En suivant les divers modes de représentation du local – des discours des acteurs aux textes d'urbanisme – et les pratiques qui les mettent en œuvre, les auteurs (une anthropologue, un géographe et un urbaniste) interrogent la variabilité de cette notion afin d'analyser la manière dont elle est appropriée et reconfigurée en fonction des arènes dans lesquelles elle est mobilisée. Ce texte vise également à réfléchir aux limites et aux apports d'une approche pluridisciplinaire de ces questions : le pari est de montrer que la somme de ces trois approches permet de voir des éléments nouveaux qui n'émergeraient pas de chaque analyse individuelle.

**Mots-clés** : agriculture / territoire / local / alimentation / interdisciplinarité

**Abstract** – **Experiences with the notion of 'local': Variations and tensions around local food in the Marseille region.** This paper questions the notion of 'local' as applied to food provisioning and its social, spatial and political dimensions. The aim is to understand how the different actors involved in local and 'localized' food circuits think, use and apply this notion. By following the diverse representations of locality – from the actors' discourses to urban planning texts – and the practices that implement them, the authors (an anthropologist, a geographer and an urban planner) examine the variability of this notion in order to analyze the way it is appropriated and reconfigured according to the arena in which it is mobilized. This text also aims to reflect on the limits and contributions of a multidisciplinary approach to these issues. The challenge is to show that the summing of these three approaches brings out new elements that do not emerge from each individual analysis. The notion of 'local' is part of an administrative, spatial and ideological reality that is being constantly recomposed according to political, social and economic processes. Questioning this notion by involving three dimensions and three disciplines, enables our reflection to avoid the impasses of scientific literature in which the meaning of what is local seems to be self-evident while remaining fixed in specific disciplinary frameworks, and to show its shifting nature.

**Keywords:** agriculture / territory / local / food / interdisciplinarity

\*Auteur correspondant : [valeria.siniscalchi@ehess.fr](mailto:valeria.siniscalchi@ehess.fr)

## La notion de « local »

Issue d'un programme interdisciplinaire centré sur les circuits courts en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur<sup>1</sup>, cette contribution est le résultat des longues discussions entre une anthropologue, un géographe et un urbaniste sur le sens des mots communs mobilisés par chacune des trois disciplines. À cet égard, le présent article se propose d'interroger les significations de la notion de « local » appliquée à l'approvisionnement alimentaire et à ses dimensions sociales, spatiales et politiques. Nous analyserons les articulations entre ces trois dimensions à partir des systèmes de paniers de légumes<sup>2</sup>, d'une part, et des discours et des actions politiques des collectivités locales dans le domaine de l'agriculture, d'autre part. Notre premier objectif est de comprendre comment les différents acteurs impliqués dans des circuits alimentaires locaux et localisés pensent, utilisent et pratiquent la notion de local. Notre second objectif est de voir quelle contribution peut apporter, à la compréhension de ces phénomènes, un regard croisant anthropologie, géographie et urbanisme. L'anthropologie suit les dynamiques sociales et les actions concrètes à partir de l'observation d'individus et de groupes ; la géographie permet de décrypter la dimension spatiale de ces pratiques et de mettre en valeur l'articulation des échelles ; l'urbanisme analyse la manière dont ces dynamiques sont appropriées par les institutions politiques. En effet, à l'heure où de plus en plus d'acteurs tentent de reconnecter production et consommation alimentaires, le « local » redevient une valeur (économique, sociale et politique) recherchée. Dans ce contexte, nous faisons l'hypothèse que le local, traité dans la littérature scientifique comme une notion acquise et indiscutable, varie de fait en fonction des expériences des acteurs et des disciplines qui l'abordent. Pour l'appréhender en prenant en compte ce caractère polymorphe, il est nécessaire de déployer une approche croisée dépassant la simple juxtaposition disciplinaire. Il s'agit alors d'interroger le local à la fois comme une réalité sociale, géographique et administrative, en prêtant attention à ses recompositions permanentes dans l'espace et dans le temps.

<sup>1</sup> EQUALIM-Terr. Circuits courts alimentaires en région PACA. Qualité, équité et gouvernance territoriale (2012-15), financé par la direction de l'Économie régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur, région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

<sup>2</sup> Nous n'utilisons pas le terme AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) car nos cas d'études, tout en se rattachant au même modèle, ne font pas partie de ce réseau. La notion de « circuit court », renvoyant à une littérature et à des approches différentes des nôtres, nous paraissait trop restrictive. En revanche, la notion d'alimentation « locale » ou « localisée » nous permet de valoriser la diversité de nos disciplines et de nouer un dialogue avec l'urbanisme.

## Entre local, proximité et courte distance

En parcourant la littérature sur les formes d'alimentation locales, nous nous trouvons face à des champs disciplinaires relativement cloisonnés, qui communiquent peu les uns avec les autres. Dans la littérature anthropologique, la notion de local associée à l'alimentation est abordée surtout par des travaux qui s'intéressent aux produits de terroir et à leur « typicisation ». Sans rentrer dans les différentes approches, d'une manière générale, le local y apparaît comme une valeur en soi que les différents acteurs sociaux essaient de démontrer et/ou de construire, puis de défendre, et enfin de vendre. Dans les processus de labellisation, de singularisation et de valorisation, le lien entre espace de production, groupe humain, savoirs et produit est considéré comme étant à l'origine de la qualité du produit et la dimension locale fournit une plus-value au produit garantissant la transmission des savoirs qui sont à la base de la production (entre autres [Siniscalchi, 2010](#) ; [Paxson, 2013](#) ; [Weiss, 2016](#)). Au travers de *narratives* et de *performances* diverses (mises en scène touristiques, entre autres), les produits locaux entrent dans des circuits économiques plus amples que l'aire géographique de production ([Appadurai, 1986](#) ; [Kopytoff, 1986](#)) et contribuent ainsi aux processus de marchandisation du local. D'un point de vue anthropologique, la localité est tout d'abord une notion sociale, différemment appropriée, construite, utilisée ([Appadurai, 1996](#), p. 178). D'autres approches privilégient la dimension culturelle et politique de la circulation des produits alimentaires locaux dans des espaces globalisés, comme le font les travaux désormais classiques de [Wilk \(2006\)](#) et de [Mintz \(1996\)](#), ou les travaux plus récents de [Tsing \(2017\)](#). Le local peut devenir alors un objet de revendications identitaires. D'autres recherches s'intéressent aux nombreux cas de mobilisation dans le domaine de la production et de la consommation alimentaires. Dans ces cas, la notion de local devient l'un des éléments utilisés pour repenser le rapport à la production, à l'échange, à la consommation, pour imaginer des modes de distribution alternatifs, pour s'opposer aux dynamiques néolibérales (et au système agro-industriel) dans le champ de l'alimentation. Ces travaux s'intéressent au fonctionnement de ces expériences et à leurs dimensions sociales et politiques ([Counihan et Siniscalchi, 2014](#) ; [Pratt et Luetchford, 2014](#) ; [Siniscalchi et Harper, 2019](#)).

Dans la littérature géographique et économique, la notion de local est mobilisée à propos de l'alimentation selon deux tendances principales : certains auteurs ont recours au concept de proximité, tandis que d'autres assimilent le local au territoire et plus spécifiquement à la notion de système territorial (dans ses diverses acceptions). Souvent, le local devient un synonyme de

territoire, notamment dans les travaux portant sur les systèmes agroalimentaires locaux (Muchnik, 2010 ; Minvielle *et al.*, 2011) ou sur les systèmes alimentaires territoriaux (Denéchère *et al.*, 2008 ; Guiraud *et al.*, 2014). Il existe néanmoins une différence entre les approches qui considèrent le territoire en ayant recours à des délimitations administratives et celles qui font de sa délimitation un processus endogène à étudier. Pour les premières, le local correspond au territoire administratif à l'échelle duquel on observe des pratiques. Pour les secondes, il faut observer les pratiques pour comprendre quel(s) territoire(s) elles définissent.

Les études qui mobilisent la notion de SYAL (Système agroalimentaire localisé) rendent compte de dynamiques de valorisation agricole et/ou alimentaire sur un territoire identifié, qui peut être lui-même qualifié à travers le produit (Muchnik *et al.*, 2007). Dans ces cas, la production devient une ressource territoriale, et une attention particulière est portée aux processus de qualification et de patrimonialisation du territoire par la valorisation des ressources localisées.

De nombreux travaux traitent des circuits courts en utilisant la notion de proximité. Ces études s'attachent à identifier le faisceau des proximités (géographique, institutionnelle, relationnelle, organisée) mobilisées dans ces formes de relocalisation alimentaire (Prally *et al.*, 2014). La proximité géographique y correspond à la distance kilométrique entre deux acteurs, qui peut être pondérée par le temps ou par le coût de transport, et par la perception qu'ont les individus de cette distance (Rallet et Torre, 2004). Le local devient alors non plus un territoire, mais l'établissement de relations entre acteurs de l'alimentation sur la base des proximités diversement mobilisées. Kebir et Torre (2013) se situent dans la lignée des études sur la valorisation du produit par le territoire : celle-ci s'opère à travers l'activation d'une proximité géographique organisée qui permet un *face-to-face* dans la relation sociale et économique entre les acteurs.

La notion de proximité permet de mettre en évidence le caractère variable de la dimension spatiale du local. Cette variabilité a pu être définie comme étant fonction des dimensions constitutives de l'« *experiential meaning of local* » (Roos *et al.*, 2007) ou des dimensions sociales (culturelles, politiques, éthiques) du local (Pouzenc *et al.*, 2008).

Le rapport entre la matérialité du déplacement, d'une part, et les discours et les représentations des acteurs, d'autre part, émerge également dans l'étude de Monique Poulot (2014) sur les AMAP du Bassin parisien. La géographe y rappelle que le local prend source dans les solidarités sociales, dans la résistance au global, dans l'agriculture du territoire contre une agriculture de filières, et ne renvoie pas de prime abord à un espace géographiquement délimité (Poulot, 2014, p. 47). Cette

dimension géographique du local varie donc selon les acteurs (Poulot, 2014, p. 49). Ce que relève également Michaël Pouzenc (2020) au sujet des AMAP en Midi-Pyrénées, en soulignant que cette variabilité est le fruit d'un « penser global » et « agir local » des AMAP qui interagissent avec « les emboîtements d'échelles courants (local, régional, national, macro-régional, global), pour des raisons historiques, pratiques, identitaires et cognitives » (Pouzenc, 2020, p. 14).

Enfin, en matière d'urbanisme et d'aménagement, la notion de local renvoie souvent à des concepts opératoires tels que celui de développement local (Pecqueur, 2000) très utilisé à une certaine époque, mais désormais daté. Bien que moins discutée, la notion de circuit court tend à être de plus en plus mobilisée dans la littérature sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle renvoie tout d'abord à une réflexion sur la place de l'agriculture au sein de territoires urbanisés ou en voie d'urbanisation (territoires périurbains et métropolitains), en prenant en compte les rapports spatiaux entre bâti et non-bâti agricole. À cet égard, elle tend à rapprocher des courants scientifiques pourtant historiquement distincts : la géographie rurale et l'urbanisme. Dans sa longue tradition d'étude des interactions matérielles et immatérielles entre villes et campagnes, la géographie rurale a ainsi mis en exergue des confrontations quant à la concurrence foncière (Devos et Napoléone, 2008 ; Perrin et Nougarede, 2020), mais aussi des complémentarités que traduit notamment le développement des circuits courts (Delfosse, 2010 ; Poulot, 2014). Plus récemment, l'urbanisme s'est intéressé à la notion de circuit court dans le cadre de la montée en puissance des politiques publiques urbaines en faveur de l'agriculture (Alcaix, 2015). Depuis le milieu des années 1990, celle-ci interroge, en effet, quant à sa capacité à sortir du cadre traditionnel de l'aménagement rural et du projet strictement agricole. Une autre voie de recherche de l'aménagement et de l'urbanisme appréhende l'agriculture à travers le prisme conceptuel de la multifonctionnalité (fonctions économiques, productives, sociales, culturelles, environnementales, paysagères) [Hervieu, 2002 ; Mollard, 2003] ou, plus récemment, à travers celui des « services écosystémiques » (Valette *et al.*, 2012). Une attention particulière est alors portée aux aménités paysagères et au cadre de vie (Donadieu, 1998). Depuis peu, la recherche en aménagement et en urbanisme tend également à considérer l'agriculture située au sein des territoires urbains à partir de l'entrée « alimentation » (Bonnefoy et Brand 2014). Ce type d'approche s'appuie sur les nouvelles mouvances, comme les recherches sur l'agriculture urbaine (Ba et Aubry, 2011), l'agri-urbanisme (Vidal, 2014) qui tendent à considérer les différents territoires urbains comme des espaces de production agricole à part entière. Considérant le poids croissant des politiques publiques en la matière, la

recherche en aménagement et en urbanisme s'intéresse également aux actions promues par les collectivités locales en faveur du maintien et du développement de l'agriculture au sein de territoires urbains à des fins non seulement de gouvernance territoriale, mais encore de gouvernance alimentaire, en mobilisant la notion de *food planning* (Morgan, 2009 ; Soulard, 2014). Les collectivités territoriales semblent de plus en plus préoccupées par la capacité du territoire de leur compétence à assumer tout ou partie des besoins alimentaires de leurs habitants. Partant de ces considérations, elles tendent à vouloir mesurer et à structurer le potentiel agricole de leur territoire afin de valoriser et, le cas échéant, de relocaliser l'activité agricole, et de mettre en synergie les acteurs des différentes filières pour répondre à une demande citoyenne émergente, mais aussi pour créer de nouvelles dynamiques sur le territoire. Ce type de positionnements induit, de fait, des évolutions dans la manière de penser la planification territoriale (Perrin, 2017 ; Sanz Sanz *et al.*, 2017). La montée en puissance des Plans alimentaires territoriaux (PAT), très souvent établis à l'échelle intercommunale, témoigne alors de cette dynamique (Maréchal *et al.*, 2018 ; Fouilleux et Michel, 2020).

## Le local en trois dimensions

Dans les pages qui suivent, l'approche anthropologique a privilégié l'observation d'un système de paniers de légumes, et plus particulièrement de l'une des deux structures existantes à Marseille, les PAMA (Paniers Marseillais), en étudiant les modalités selon lesquelles la notion de local est mobilisée dans la relation consommateurs/producteurs maraîchers, mais aussi dans les choix d'approvisionnement de produits hors maraîchage. L'approche géographique et économique a pris en compte les systèmes de paniers existant dans l'aire marseillaise, en observant les distances qui séparent les deux pôles de la relation comme étant l'expression géographique du local selon les acteurs. Enfin, l'approche de l'urbanisme a observé les questions d'agriculture territorialisée dans l'aire marseillaise à travers les documents de planification et d'urbanisme. Si ces trois échelles spatiales ne se superposent pas complètement, le croisement des approches permet de faire émerger les enjeux différenciés qui s'agrègent autour de la notion de local.

## Les espaces sociaux et idéologiques

« Le local, c'est surtout éviter les transports le maximum [...]. On a des produits qui sont adaptés, qui sont plus frais » (R.R. agriculteur, réseau PAMA) ; « Le local, c'est autour de Marseille, c'est ici » (P.P. consomm'acteur, réseau PAMA) ; « Le 'local' c'est ici (le lieu de distribution), c'est d'abord tout ce qui se

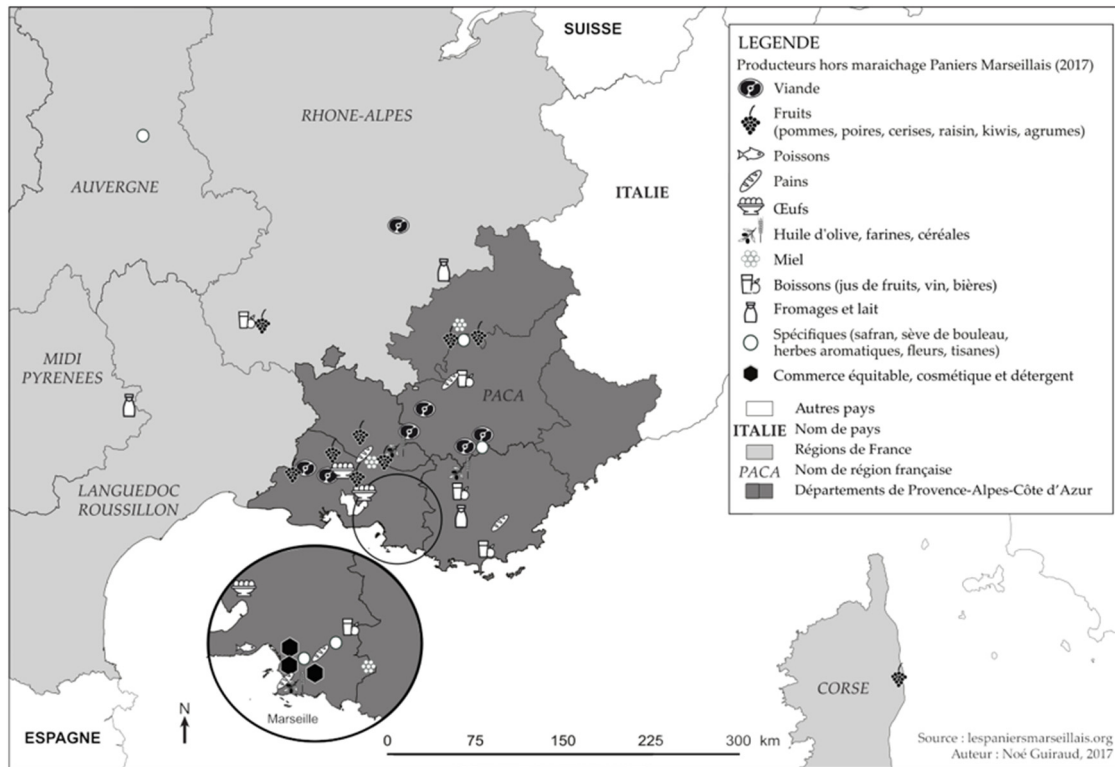
passé ici, un lieu propice à l'échange. Puis c'est la proximité [...]. C'est la proximité géographique et la proximité humaine ensemble » (C.S. consomm'acteur, réseau PAMA).

Pour aborder le local d'un point de vue anthropologique, l'enquête menée à partir de 2010 a prévu de l'observation participante, le suivi informel de rencontres, des distributions et des préparations de paniers aux différentes échelles du fonctionnement du système de paniers de légumes, et enfin des entretiens auprès des agriculteurs, des consommateurs, des référents de groupes locaux et des responsables d'associations. Une partie du travail a porté sur le processus de création de ce type particulier d'espace économique en lien ou en opposition avec le système de marché (Siniscalchi, 2015 ; 2019a ; 2019b).

La première AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) est née en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2001 (Lamine, 2008)<sup>3</sup>. La région, le département des Bouches-du-Rhône et l'aire métropolitaine marseillaise constituent à cet égard des terrains laboratoires, non seulement pour la profondeur historique du phénomène des paniers de légumes, mais aussi par l'intensité de ses dynamiques en termes de développement, de crises et d'expérimentations. Deux structures associatives couvrent la région marseillaise, les AMAP de Provence et les Paniers Marseillais (cette dernière concentrée exclusivement sur la ville de Marseille), pour un total d'environ 70 groupes de distribution dans les Bouches-du-Rhône. Ces groupes sont dits paniers, tout comme l'unité de mesure de la quantité hebdomadaire de légumes pour chaque adhérent/foyer. Chaque panier de quartier est à son tour constitué en association afférente à l'un ou à l'autre réseau ; dans la commune de Marseille, 30 groupes font partie des PAMA et 8 des AMAP de Provence, les autres groupes des Bouches-du-Rhône étant affiliés à cette dernière association. Dans la ville de Marseille, d'autres organisations se sont développées sur le même modèle, hors rattachement à ces deux associations.

Chaque adhérent-consommateur (*consomm'acteur*) est membre d'un groupe choisi souvent, mais pas exclusivement, sur la base de la zone de résidence. Chaque groupe inclut en moyenne 50 adhérents/foyers (pouvant aller jusqu'à 200) et un seul maraîcher de référence avec lequel les adhérents établissent un contrat semestriel ou annuel ; il a accès également à un lieu de

<sup>3</sup> Des systèmes proches sont présents dans d'autres pays sous des noms différents : CSA (Community Supported Agriculture) dans le monde anglosaxon, les GAC ou GAS - Gruppi di Acquisto Collettivo ou Solidale en Italie (Grasseni, 2013), ou les « coopératives » de producteurs et de consommateurs en Catalogne, notamment (Homs et Narotzky, 2019).



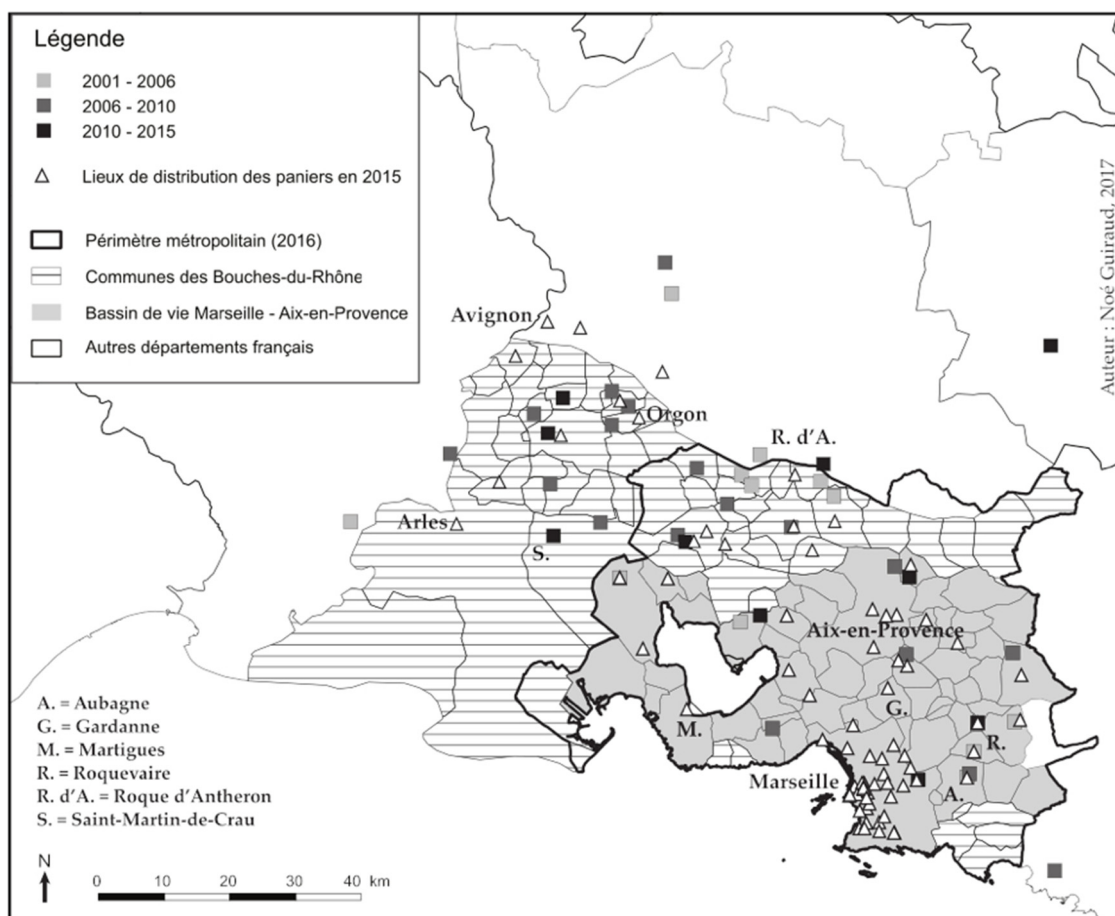
**Fig. 1.** Producteurs hors maraîchage Paniers Marseillais (source : lespaniersmarseillais.org, 2017 ; réalisation : N. Guiraud).

distribution hebdomadaire fixe (centre social, espace public, commerce privé). Chaque producteur, en revanche, peut être associé à plusieurs groupes, selon ses capacités productives et le nombre d'adhérents de chaque groupe. Il peut également vendre une partie de sa production sur d'autres marchés (vente à la ferme, marchés paysans). Le réseau a la fonction de faciliter la naissance de groupes locaux ou d'établir le lien entre un maraîcher et un groupe d'adhérents. Les Paniers Marseillais coordonnent les contrats et la distribution d'une série de produits différents (fromages, viandes, fruits, farines...) [Fig. 1] que les adhérents peuvent acquérir de manière facultative. Les distributions de ces produits suivent d'autres rythmes que les paniers de légumes (Siniscalchi, 2019a).

Les premiers projets d'AMAP étaient centrés sur l'agriculture locale familiale et/ou de petite taille, plus que sur les méthodes agricoles (Dubuisson-Quellier et Lamine, 2004 ; Lamine, 2008). Progressivement, un nombre croissant de systèmes de paniers ont introduit des critères qui garantissent des modes de production plus attentifs à l'écologie du territoire, en privilégiant l'agriculture biologique par rapport à d'autres techniques de production intégrées ou conventionnelles. Notamment, l'une des raisons de la création de l'association des Paniers, au milieu des années 2000, a été de n'inclure dans son périmètre que des productions issues de

l'agriculture biologique. La place de plus en plus importante, au moins pour certains groupes, de la dimension biologique de la production joue aussi un rôle dans la prise de distance vis-à-vis des modes conventionnels de production et de distribution. Le système des paniers de légumes peut être lu, en fait, comme une forme d'activisme mettant en place des modes de distribution pensés comme alternatifs, dans lesquels le nombre d'intermédiaires est réduit et une relation directe s'établit entre les producteurs et les consommateurs.

Un deuxième élément qui le caractérise est la dimension solidaire des contrats entre un adhérent et un producteur, qui prévoit non seulement un partage de la production mais aussi un partage des risques. Elle se base sur une relation directe et de proximité entre producteurs et consommateurs qui n'est pas simplement géographique mais aussi sociale, comme le disent eux-mêmes les acteurs du système. La proximité sociale et relationnelle peut se maintenir à partir de la proximité spatiale, qui permet un contact direct avec le producteur. En effet, celui-ci rencontre les adhérents selon un rythme hebdomadaire et les adhérents lui rendent visite sur son exploitation une fois par an. L'espace social qui est à la base de l'idée de proximité et de local est un espace prédéfini idéologiquement mais pas spatialement. Il n'est pas définissable sur une carte de manière univoque, car plusieurs visions et pratiques du local se superposent. La



**Fig. 2.** Maraîchers livrant des paniers en 2015 selon leur période de recensement.

notion de local apparaît alors comme un concept opératoire utilisé pour structurer le dispositif et pour organiser les approvisionnements, mais aussi pour forger la philosophie qui est à la base du système dans son ensemble. Elle définit un espace flou et à géométrie variable qui se réajuste en fonction d'autres éléments et d'autres intérêts.

L'un des objectifs prioritaires des systèmes de paniers de légumes est de permettre à des agriculteurs d'écouler leur production (en se protégeant d'une partie des risques et surtout des aléas du marché) et à des consommateurs urbains de s'approvisionner en fruits et légumes frais et de saison (et dans les cas des PAMA, biologiques). L'un des objectifs moins explicites du système consiste à élargir de plus en plus l'offre de produits locaux et issus de productions biologiques, en transformant les pratiques d'achat des consommateurs et en les autonomisant de la grande distribution ou d'autres systèmes d'approvisionnement. Cet élargissement vise à fidéliser les adhérents et à limiter le turn-over et, parallèlement, à soutenir d'autres producteurs non maraîchers. Pour ce faire, l'éventail de produits proposés aux adhérents via le réseau ou parfois

via leur groupe local s'enrichit progressivement, en incluant de plus en plus de produits dont le lieu de production s'éloigne des centres de distribution. C'est le cas, par exemple, des agrumes provenant de coopératives corses et, aujourd'hui, de coopératives de Calabre (en Italie, qui garantissent des conditions de travail et des salaires « justes » à leurs travailleurs) et qui arrivent à Marseille par bateau. C'est également le cas des thés ou des épices qui viennent de régions encore plus lointaines, notamment des pays d'Afrique. Dans ces deux exemples, la relation sociale se raréfie ; il n'est pas possible d'entretenir un lien direct et régulier avec des producteurs situés dans des lieux de plus en plus lointains.

Comment ce déplacement et cet éloignement du local sont-ils alors pensés et intégrés dans la philosophie des paniers de légumes ? Les produits qui viennent de loin (agrumes, thés, etc.) sont ceux qui n'existent pas dans la région. Ils sont « bons à penser » en tant que produits locaux car ils sont bons à manger (Harris, 1985). Ils sont produits ailleurs, mais dans des espaces qui peuvent être pensés à leur tour comme étant locaux, dont on peut

imaginer la physionomie sociale : il s'agit d'un local d'ailleurs qui, grâce à cette caractérisation, devient cohérent avec l'idéologie du local de proximité pratiquée par les paniers. La dimension éthique intervient pour combler la distance et permet de penser l'existence d'un rapport social de proximité dans des relations (commerciales) sur la longue distance car la proximité dans la démarche, qui est une proximité idéologique, permet de réduire cette distance géographique. La relation peut également être pensée en termes de solidarité avec le local perçu ailleurs comme tel. Dans de nombreux cas, en effet, l'échange a lieu sur la base d'un engagement sur plusieurs mois. La proximité idéologique devient donc la variable d'ajustement de la proximité géographique.

### L'espace géographique. Le local en réseau

Le local est aussi un objet géographique qu'il est possible de décrire par une approche de réseau (Guiraud, 2019) : nous l'abordons ici à partir de la reconnexion des pratiques de consommation et des pratiques agricoles<sup>4</sup>. Dans cette perspective, nous observons les systèmes de paniers de légumes à travers les pratiques économiques qui ont pour vocation la réalisation et l'organisation d'un échange. L'échelle locale de cet échange n'est pas déterminée par une règle prédéfinie, mais est le résultat d'une représentation collectivement construite, que les acteurs nomment le local, diversement appropriée selon la place qu'ils occupent dans la relation (agriculteurs, consommateurs, référents...) [Poulot, 2014]. Le local définit un espace favorable à l'établissement de l'échange. L'approche développée dans cette partie s'intéresse à la dimension spatiale de cette représentation. Pour ce faire, nous observons l'organisation qui résulte de la mise en relation des consommateurs et d'un maraîcher et de leur choix d'un lieu de livraison. Trois types de lieux sont donc considérés : la ferme, le lieu de livraison et le domicile des consommateurs. Nous avons recensé les systèmes de paniers dans les Bouches-du-Rhône, c'est-à-dire les groupes des réseaux Alliance Provence (devenu AMAP de Provence) et Paniers Marseillais<sup>5</sup>. Chaque groupe s'organise autour d'un lieu de distribution à partir duquel les distances entre les acteurs sont mesurables. Deux types de déplacements sont pris en compte, celui du consommateur (résidence – lieu de distribution) et celui du producteur (ferme – lieu de distribution). Cette mesure correspond aux distances

que le maraîcher et le consommateur doivent parcourir toutes les semaines pour livrer ou pour récupérer les légumes<sup>6</sup>. Ces distances donnent une mesure de la spatialité du local. Nous mobilisons ici la distance routière et les temps de déplacement avec l'objectif d'évoquer une épaisseur du territoire, qu'il est opportun de saisir pour éviter tout surdéterminisme (qu'il soit économique ou spatial). Ces mesures ont permis d'observer, d'abord, une organisation centre-périphérie, puis la stabilité de cette organisation dans le temps. La distance maximale entre le maraîcher et le lieu de distribution est de 118 km de route et, entre 2006 et 2015, cette distance n'a pas augmenté (Guiraud, 2019). La mesure de la distance entre le lieu de production du maraîcher et les lieux de distribution dans la trame urbaine fait apparaître que 87% des paniers dont le maraîcher est à plus de 43 km ont leur lieu de distribution à Marseille, et que 84% des paniers avec une distance inférieure à 28 km ont leur lieu de distribution hors Marseille. Pour ces derniers, les points de livraison sont situés dans la proche périphérie de Marseille (Aubagne, Roquevaire, Simiane, Gardanne, Martigues). Le nord-ouest du département est quant à lui une zone maraîchère importante : les lieux de distribution s'y trouvant ont une distance au producteur en deçà des 28 km et les maraîchers y sont nombreux à livrer des légumes à Marseille.

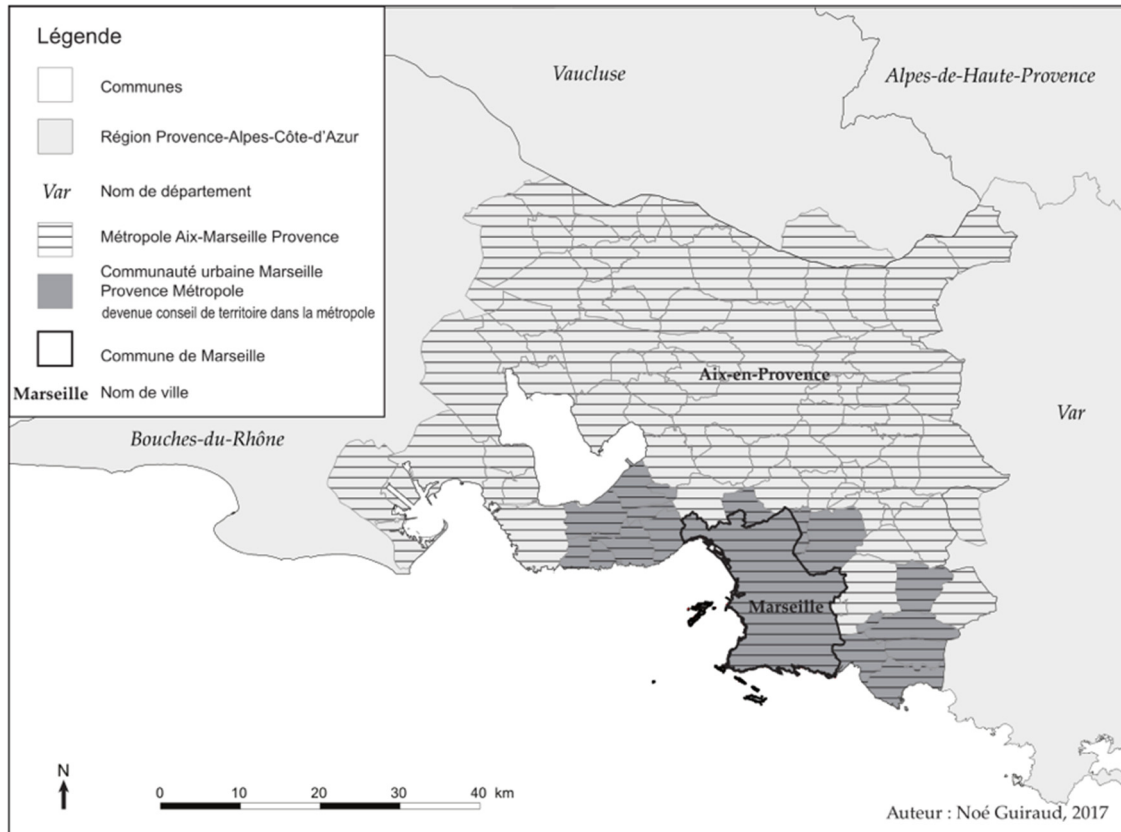
L'organisation des paniers en Bouches-du-Rhône suit une logique centre-périphérie aux trois périodes étudiées (Fig. 2). Le centre correspond à la concentration de la demande à Marseille (56 % des Paniers du département en 2015) et la périphérie correspond à la distance maximale entre le maraîcher et le lieu de distribution. De plus, cette organisation s'avère radioconcentrique : dès 2006, deux ceintures maraîchères distinctes émergent autour de l'unité urbaine marseillaise (Guiraud, 2019). La première ceinture se distingue par des temps de déplacement plus brefs pour le maraîcher et par leur localisation dans l'aire urbaine métropolitaine d'Aix-Marseille. Les maraîchers parcourent en moyenne 18 km pour aller distribuer leurs légumes, contre 60 km en moyenne pour ceux de la deuxième ceinture. Les premiers passent en moyenne 36 min aller-retour (chaque jour de distribution) pour écouler leurs légumes, soit 1 heure de moins que ceux de la deuxième ceinture. Ces deux ceintures de localisation des maraîchers sont révélatrices de deux types d'agriculture : une agriculture des interstices urbains, imbriquée dans le tissu urbain, et

<sup>4</sup> La demande ne produit pas simplement une qualification du territoire, mais devient partie prenante des processus de coordination localisés à étudier (Guiraud *et al.*, 2014).

<sup>5</sup> Le géographe a travaillé à l'échelle départementale en raison du caractère urbain des paniers, de la forte concentration des paniers régionaux dans les Bouches-du-Rhône et à Marseille en particulier, et du caractère emblématique de ce département dans l'essor des AMAP en France.

<sup>6</sup> Les lieux de distribution et les fermes maraîchères ont été localisés à l'adresse postale et ce à trois périodes différentes : 2006 (enquête menée en 2005/2006 par Claire Lamine), 2010 et 2015 (enquêtes réalisées par Noé Guiraud au sein du programme DEVAMAP d'abord, puis dans le cadre de son doctorat en économie).





**Fig. 3.** Les différents niveaux territoriaux de la métropole marseillaise.

une agriculture du périurbain dont l'organisation est encore très structurante du paysage. Dans cette deuxième ceinture se situent la plaine de la Crau, la vallée de la Durance (Orgon) et la vallée du Rhône (entre Arles et Avignon). Enfin, il faut noter que les maraîchers les plus éloignés des lieux de distribution livrent en moyenne trois groupes par semaine, tandis que ceux de la première ceinture livrent en moyenne un seul groupe par semaine.

L'ancrage territorial est ici fonction des conditions locales propres au territoire, c'est-à-dire des dynamiques urbaines et agricoles (Guiraud *et al.*, 2014). Mais au-delà de cet aspect, si l'éloignement maximum du maraîcher est stable depuis plus de dix ans, est-ce que cela représente un seuil à la viabilité du déplacement du maraîcher ? Celle-ci s'établirait alors sous la barre des 120 km en Bouches-du-Rhône, soit environ 1 h 30 de route, ce qui définit de façon très concrète une limite géographique, en lien avec les coûts de déplacement du maraîcher. La viabilité du système doit prendre en compte ces coûts en relation avec les prix des paniers et les volumes produits et écoulés ; mais aussi le temps qu'un maraîcher est prêt à passer dans son camion et sur les lieux de distribution (décharger, distribuer, discuter, ranger) de manière hebdomadaire pour écouler une partie ou la totalité de sa production.

### Les espaces administrés. Le local politique

Il s'agit ici de considérer la notion de local dans la pensée et l'action publiques en faveur de l'alimentation locale, formulées par les collectivités territoriales présentes à Marseille (Fig. 3) : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la métropole Aix-Marseille Provence, la communauté urbaine Marseille Provence Métropole et la commune de Marseille. Pour ce faire, notre démarche se fonde sur l'analyse de politiques publiques qui ont des effets sur l'alimentation locale, à l'échelle régionale, départementale, intercommunale ou communale. Elle s'appuie également sur une analyse des énoncés textuels et graphiques produits dans les principaux documents de planification et d'urbanisme locaux (SCoT, PLU, etc.). Ces derniers se présentent, en effet, comme l'expression la plus directe des visions et des intentions politiques que portent les collectivités sur les territoires qu'elles administrent. Notre démarche s'établit enfin sur la base des notes et des observations récoltées lors des chantiers ville-nature de la mission interministérielle pour la préfiguration de la métropole Aix-Marseille-Provence et, plus précisément, lors des réunions du groupe « agricultures et politique alimentaire », au sein desquelles l'un des auteurs du présent texte

(l'urbaniste) a occupé une place d'observateur privilégiée<sup>7</sup>.

Dans la sphère de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, les formes d'alimentation locale ne sont que rarement convoquées ou nommées en tant que telles. Elles sont parfois intégrées aux quelques réflexions génériques que portent des collectivités territoriales sur les circuits courts mais font, beaucoup plus généralement, partie des réflexions très larges sur l'agriculture. À ce titre, les conseils régionaux et départementaux, conformément à leurs prérogatives, formulent des politiques sectorielles dédiées à l'agriculture qui relèvent moins directement de la planification et de l'urbanisme que de l'incitation ou de l'aide économique aux filières agricoles. Certaines de ces politiques ont parfois trait au développement des circuits courts. Ainsi, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur aide directement l'emploi logistique de regroupements de producteurs tournés vers la consommation collective et indirectement les associations porteuses de projets par l'intermédiaire de subventions. Par ailleurs, pour la Région, l'aide au rapprochement entre les producteurs et les consommateurs locaux conduit à maintenir le foncier agricole régional, notamment dans les zones d'urbanisation tendue, tout en encourageant des modes de gestion plus durables de ces territoires. De la même manière, le conseil départemental entend préserver le *made in Provence*, en encourageant les circuits courts afin d'accroître « l'indépendance alimentaire » du territoire<sup>8</sup>. Pour ce faire, il accorde, sous forme de subventions, des aides indirectes aux associations qui promeuvent les circuits courts. Il cofinance, par ailleurs, des actions concrètes en faveur de l'alimentation locale (opérations de vente et de sensibilisation).

Certaines politiques du département ont une portée spatiale et planificatrice plus directe. On pense ici plus particulièrement aux périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) qui sont instaurés par le conseil départemental avec l'accord des communes concernées et sur avis de la chambre d'agriculture. Néanmoins, à l'échelle locale, l'essentiel de la planification agricole s'engage à partir du niveau intercommunal. Le Schéma de cohérence territorial (SCoT) est donc le premier document de planification à étudier. À la lecture de ses pièces constitutives, il ressort que l'agriculture occupe une place de choix dans les réflexions intercommunales. De fait, c'est la précarité foncière de l'agriculture qui apparaît comme le principal défi agricole pour

l'intercommunalité. Le PLU (Plan local d'urbanisme) de la ville de Marseille tend à reconvoquer, sur le territoire municipal, une agriculture qui avait totalement disparu des zonages réglementaires précédents. Le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) municipal fixe ainsi pour objectif de préserver des espaces ouverts dans la ville, afin notamment d'y développer des projets à vocation agricole et notamment de circuits courts<sup>9</sup>.

Dernière collectivité territoriale en date, la métropole Aix-Marseille-Provence regroupe 92 communes sur 3 173 km<sup>2</sup> et 1,8 million d'habitants, soit environ 93 % de la population des Bouches-du-Rhône. Pure construction politique au périmètre discuté, cette métropole a engagé une réflexion sur ses agricultures et sa politique alimentaire, dès ses ateliers de préfiguration organisés par sa mission interministérielle. Ces travaux ont mis en évidence un bassin de consommation métropolitain d'environ 2 millions d'habitants et une demande croissante en termes de produits de qualité et de proximité. Ils ont également montré la présence d'une diversité des productions locales qui, à l'exception des produits viticoles, alimentent bien plus les marchés extérieurs (national et international) qu'intérieurs. Ces travaux ont donc relevé l'enjeu de « rééquilibrer les flux du territoire métropolitain en permettant un approvisionnement local par l'élaboration d'une politique alimentaire intégratrice destinée à rapprocher les acteurs de la production, de la transformation et de la distribution sans nier les initiatives moins productives, créatives de lien social et de lien ville-nature<sup>10</sup> ». Le Plan alimentaire territorial (PAT) ainsi imaginé doit alors permettre de conforter l'occupation structurante des espaces agricoles et d'optimiser la ressource foncière. Or, si les études préliminaires à la consultation urbaine et territoriale ont montré l'intérêt de lier les territoires consommateurs du sud avec les territoires producteurs du nord, les limites administratives de la métropole ont finalement exclu de la réflexion une grande partie des agricultures des vallées de la Durance et du Rhône, où se situe un fort potentiel nourricier. Ce faisant, la possibilité de voir éclore une politique alimentaire cohérente, servie par une gouvernance adaptée au maintien et au développement d'une agriculture diversifiée, continue de se heurter à la difficile construction politique du périmètre administratif. Cet exemple vient ainsi témoigner des limites de l'approche agricole et alimentaire des collectivités territoriales.

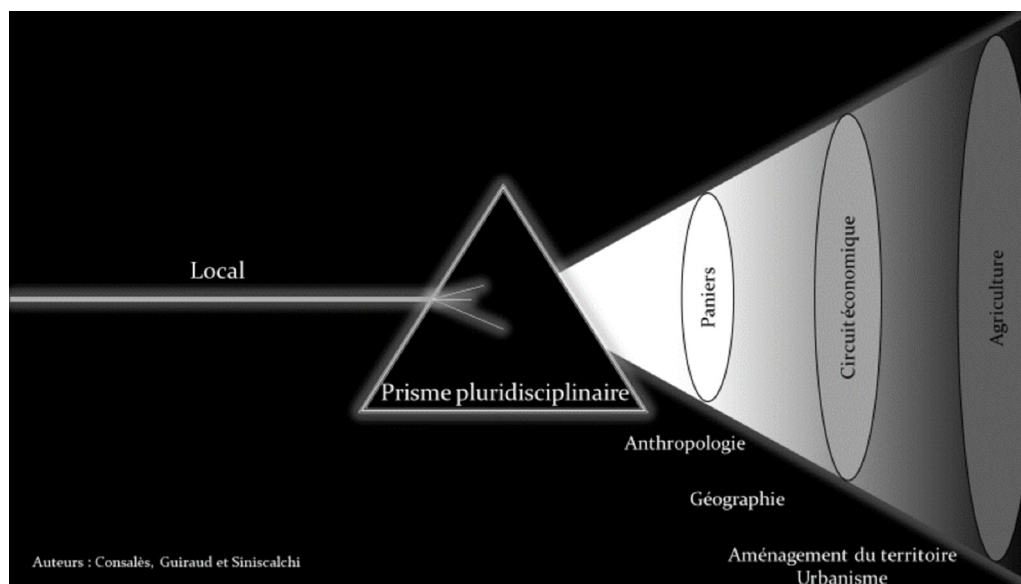
Entre région, département, métropole, intercommunalité et commune s'expriment, en effet, plusieurs échelles administratives du local. Malgré des compétences

<sup>7</sup> Au cours de ces réunions, nous avons non seulement tenu le rôle d'observateur-participant, mais aussi celui d'assistant à la maîtrise d'ouvrage pour une assemblée regroupant l'essentiel des acteurs de l'agriculture métropolitaine.

<sup>8</sup> [www.departement13.fr/nos-actions/agriculture/les-engagements/lagriculture-en-provence/](http://www.departement13.fr/nos-actions/agriculture/les-engagements/lagriculture-en-provence/).

<sup>9</sup> [www.marseille-provence.fr/index.php/documents/docplu/mrs/opposable-mrs-1/padd-mrs-1/2962-padd-mrs/file](http://www.marseille-provence.fr/index.php/documents/docplu/mrs/opposable-mrs-1/padd-mrs-1/2962-padd-mrs/file).

<sup>10</sup> Note de synthèse, chantier Ville-Nature, groupe de travail « Agricultures et politique alimentaire ».



**Fig. 4.** Le local à travers le prisme pluridisciplinaire. Le registre du discours [A] (réalisation : J.-N. Consalès, N. Guiraud, V. Siniscalchi).

différentes, toutes ces collectivités territoriales tendent toutefois à considérer l'alimentation locale de la même manière, c'est-à-dire à travers le prisme de l'agriculture locale qui conduit à considérer simultanément l'économie et le foncier agricoles. Toutes ces entités territoriales formulent alors des politiques publiques qui participent de la même logique. Il s'agit, pour ces acteurs institutionnels, d'articuler le maintien du potentiel agricole du territoire et le développement du potentiel économique d'une activité jugée structurante. C'est à ce titre que les circuits courts, intégrant les systèmes de paniers, sont mobilisés dans les documents de planification et d'urbanisme<sup>11</sup>. De fait, quelle que soit l'entité, les mêmes constats produisent les mêmes logiques d'action. Aux pressions et aux raréfactions foncières, les discours politiques viennent opposer une valorisation économique reposant, en grande partie, sur la reconnexion des producteurs et des consommateurs locaux. Or, si la recette s'avère à peu de chose près la même pour toutes les collectivités territoriales, force est de constater que son échelle d'application varie en fonction de chaque entité. Elle reste ainsi cantonnée au seul territoire politique et n'est pas en mesure de dépasser les simples limites administratives, nonobstant l'imbrication des échelons de compétence. Car, qu'elles soient grandes ou petites, les collectivités territoriales arrêtent leurs réflexions en matière d'agriculture là où commencent celles des autres. Pour elles, l'agriculture locale n'est pas celle qui est en capacité de nourrir la population administrée mais celle

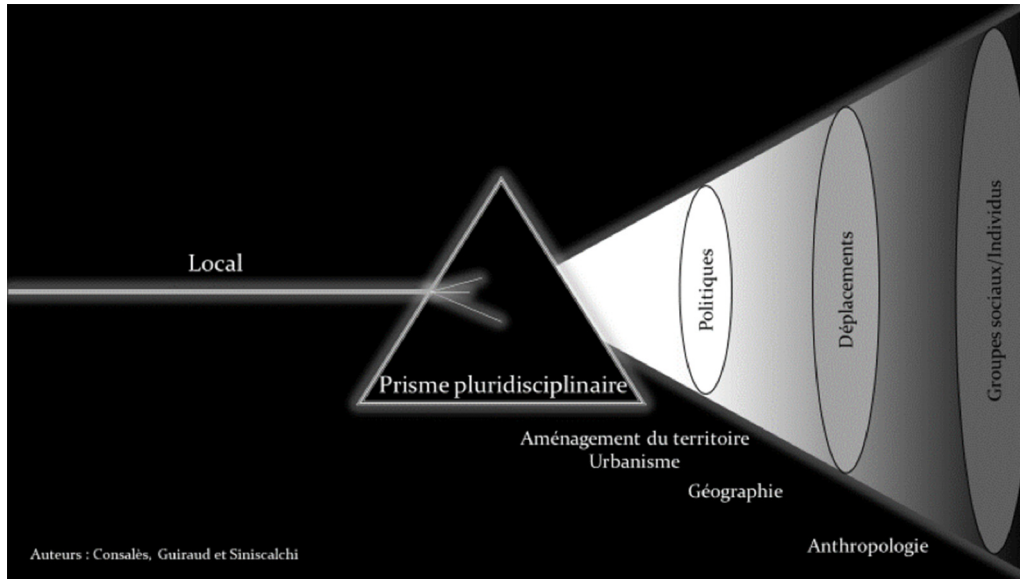
qui est située sur le territoire administré. L'agriculture locale est celle qui dépend de leurs prérogatives, celle qui est ou peut être là, quelle que soit cette agriculture.

## L'éclatement du local

Pendant les séances de travail qui ont précédé l'écriture à trois mains de ces pages, nous avons considéré nos disciplines respectives comme des focales différentes (Fig. 4) et nous nous sommes demandés comment ces focales nous permettaient de voir nos objets de recherche communs. Nous nous sommes alors aperçus que traiter les différentes dimensions du local par ce triptyque disciplinaire impliquait une diffraction des registres discursifs et des actions que nous étions en train d'observer et d'analyser. La figure 4 est alors devenue une pièce maîtresse de nos séances de travail et a fait l'objet de reformulations successives, au fur et à mesure que l'écriture et la confrontation de nos approches avançaient.

De la confrontation des éléments qui émergent des trois entrées choisies, il nous est apparu que la notion de local définit un espace élastique qui s'étire en fonction des pratiques des acteurs. La vision des acteurs politiques au sein des collectivités, mise en évidence par les documents d'aménagement et d'urbanisme, fait référence à l'agriculture locale, c'est-à-dire à l'agriculture du territoire administré qui délimite et définit le local. Du point de vue de la relation (spatiale) qui s'établit entre les producteurs et les consommateurs au sein du circuit économique créé par les systèmes de paniers, le local se définit par le déplacement hebdomadaire du maraîcher et

<sup>11</sup> Le ministère de l'Agriculture a commencé à définir les circuits courts lors du plan Barnier en 2008-2009. Celui-ci constitue donc une référence pour les documents de planification et d'urbanisme.



**Fig. 5.** Le local à travers le prisme pluridisciplinaire. Le registre de l'action [B] (réalisation : J.-N. Consalès, N. Guiraud, V. Siniscalchi).

par la disponibilité de l'offre à proximité des centres urbains. Si l'on prête attention aux pratiques et aux représentations, les mêmes producteurs et consommateurs, établissant un système pensé comme étant en partie hors du marché, expriment une vision du local dans laquelle la proximité spatiale est imaginée, soutenue et alimentée par une proximité sociale et idéologique.

En nous interrogeant sur les pratiques des différents acteurs, nous sommes arrivés à la [figure 5](#) dans laquelle les focales sont inversées et le registre du discours laisse la place à celui de l'action concrète. Pour les collectivités territoriales, les frontières du local sont exclusivement administratives : leurs actions ne dépassent pas les limites de leurs prérogatives et l'espace d'action, initialement considéré comme le plus ample, se révèle être le plus réduit. Les pratiques des maraîchers s'inscrivent, pour leur part, dans un territoire borné à une distance qui, dans les Bouches-du-Rhône, va de 0 km à 118 km environ (distance entre la ferme maraîchère et les lieux de distribution des paniers). Cette distance, élastique, est celle qui fixe les limites des déplacements et donc la relation contractuelle avec les consommateurs. Les pratiques du local déterminent ainsi une distance normée au-delà de laquelle l'élasticité atteint sa limite et la relation producteur-consommateur, inscrite dans le local, s'interrompt. Car, il ne serait plus économiquement viable d'être à la fois producteur et distributeur, comme le sont les producteurs dans les systèmes de paniers, tenus à des déplacements hebdomadaires. En revanche, les consomm'acteurs sont prêts à concevoir l'espace local bien au-delà de cette distance. L'ensemble de valeurs (collectives et individuelles), dans lequel la

notion d'éthique a une place importante, leur permet de faire varier les limites du local et d'y inclure des produits qui ne sont pas présents dans le territoire proche. Le système de paniers vise en fait à fournir le maximum de produits aux consommateurs, au-delà des seuls fruits et légumes – allant des fromages des Alpes aux agrumes de Corse ou du sud de l'Italie, des thés et des épices venant d'Asie, au poivre de Madagascar – afin de rendre les adhérents progressivement indépendants de la grande distribution. Le « local venu d'ailleurs » est acceptable car il est défini par des modes de productions proches de ceux qui sont attendus par les maraîchers (exploitations à petite échelle, familiales, biologiques, respectueuses des travailleurs). La dimension éthique – de soutien à ce type de production – permet d'étendre l'espace local à l'infini et aide à choisir, dans le paysage confus du lointain, les productions et les producteurs avec lesquels on perçoit plus de proximité sociale et idéologique.

*In fine*, l'espace d'action des acteurs des politiques publiques en faveur d'une alimentation locale apparaît comme le moins élastique. Les relations économiques directes qui lient les maraîchers et les consommateurs dans les espaces urbains (systèmes de paniers) sont en revanche bien plus déterminées par les distances à parcourir que par leur inscription territoriale ou administrative, définissant ainsi le local en termes spatiaux. Mais, à côté de cette relation entre maraîchers et consommateurs, le même système de paniers permet aux adhérents de penser et de pratiquer le local au-delà de toute limite administrative ou spatiale en construisant une proximité d'ordre idéologique et éthique. Cette inversion des focales, que la [figure 5](#) synthétise, montre

bien que l'analyse se situant à une échelle plus micro est celle qui met en évidence les limites du local les plus étendues, suivant des logiques qui ne sont pas simplement d'ordres géographique ou administratif mais d'ordre social.

Le local participe ainsi d'une réalité à la fois administrative, spatiale et idéologique, qui se recompose en permanence en fonction des processus politiques, sociaux et économiques. Le temps intervient en reconfigurant les limites du local. Les moyens techniques (transports, réseau viaire...) peuvent faire varier la distance réelle dans le temps, mais les échelles administratives (passage d'une gouvernance communale à une gouvernance intercommunale) peuvent également changer et ainsi induire des variations dans l'espace défini comme étant local. Les régimes alimentaires ou l'évolution des idéologies peuvent amener les consommateurs à chercher d'autres productions, en faisant rentrer dans le système des produits qui n'étaient pas prévus au départ. Le local subit donc des effets de dilatation et de contraction qui évoluent dans le temps.

À cet égard, il convient de noter que la présente analyse a été réalisée avant la pandémie de Covid-19. La crise sanitaire semble avoir renforcé l'attrait du local auprès des consommateurs (Darrot *et al.*, 2020) et des pouvoirs publics. Dans ce contexte, les acteurs des systèmes alimentaires locaux (agriculteurs, distributeurs et associations) ont été d'autant plus sollicités pour répondre à ce type d'attentes. Cela tendrait à montrer une évolution quasi linéaire dans le sens de l'affirmation du local dans les pratiques alimentaires, de l'initiative individuelle jusqu'aux politiques publiques.

Or, notre contribution souligne l'importance de considérer le local comme un objet mouvant, qui évolue en permanence dans l'espace et dans le temps de façon non linéaire. Fondée sur un triple regard disciplinaire, elle permet de réintroduire une dimension spatiale concrète – la mesure des distances – dans les discours et dans les pratiques des acteurs et de confronter ces dernières aux logiques des administrateurs. Par là, elle permet de montrer les limites, cette fois plus politiques que spatiales, des actions publiques en faveur de l'alimentation locale. En posant la question du local « en trois D » – en trois dimensions mais aussi en trois disciplines –, cette réflexion permet, par-delà les effets conjoncturels, de sortir des impasses de la littérature scientifique au sein de laquelle le sens du local semble aller de soi tout en restant figé dans des cadres disciplinaires spécifiques.

## Références

- Alcaix S., 2015. *Le rôle de l'agriculture dans l'aménagement d'une métropole transfrontalière : le cas du Grand Genève*. Thèse de doctorat en géographie, Lyon, Université de Lyon 2.
- Appadurai A., 1986. Introduction: commodities and the politics of value, in Appadurai A. (Ed.), *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 3-63.
- Appadurai A., 1996. *Modernity at large. Cultural dimensions of globalisation*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Ba A., Aubry C., 2011. Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ?, *Norois*, 221, 11-24, <https://doi.org/10.4000/norois.3739>.
- Bonnefoy S., Brand C., 2014. Political regulation and territorial dimensions of food supply: from agriculture to the food processing industry, *Géocarrefour*, 89, 1-2, 95-103, <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.9424>.
- Counihan C., Siniscalchi V. (Eds), 2014. *Food activism. Agency, democracy and economy*, London, Bloomsbury.
- Darrot C., Chiffolleau Y., Bodiguel L., Akermann G., Maréchal G., 2020. Les systèmes alimentaires de proximité à l'épreuve de la Covid-19. Retours d'expérience en France, *Systèmes alimentaires/Food Systems*, 5, 89-110, <https://classiques-garnier.com/systemes-alimentaires-food-systems-2020-n-5-varia-les-systemes-alimentaires-de-proximité-a-l-epreuve-de-la-covid-19.html>.
- Delfosse C., 2010. Marchés et développement local, in Traversac J.-B. (Ed.), *Circuits courts : contribution au développement régional*, Dijon, Educagri, 153-166.
- Denéchère F., Durand G., Maréchal G., 2008. Systèmes alimentaires territorialisés : les circuits courts comme vecteurs de développement territorial, in Maréchal G. (Ed.), *Les circuits courts alimentaires : bien manger sur les territoires*, Dijon, Educagri.
- Devos P., Napoléone C., 2008. Pourquoi protéger les terres agricoles ?, *Études foncières*, 133, 33-36.
- Dubuisson-Quellier S., Lamine C., 2004. Faire le marché autrement. L'abonnement à un panier de fruits et de légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs, *Sciences de la société*, 62, 144-167, <https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/5k7940uimfdf9c8986gr5a640>.
- Donadieu P., 1998. *Campagnes urbaines*, Arles/Versailles, Actes Sud/École nationale supérieure du paysage.
- Fouilleux E., Michel L. (Eds), 2020. *Quand l'alimentation se fait politique(s)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Grasseni C., 2013. *Beyond alternative food networks. Italy's solidarity purchase groups*, London, Bloomsbury.
- Guiraud N., 2019. Le retour des ceintures maraîchères ? Une étude de la proximité géographique des AMAP en Bouches-du-Rhône (2006-2015), *Géocarrefour*, 93, 3, <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.13873>.

- Guiraud N., Laperrière V., Rouchier J., 2014. Une géographie des circuits courts en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : état des lieux et potentiels de développement, *L'Espace géographique*, 4, 43, 356-373, <https://doi.org/10.3917/eg.434.0356>.
- Harris M., 1985. *Good to eat. Riddles of food and culture*, New York, Simon and Schuster.
- Hervieu B., 2002. La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole, *Cahiers Agricultures*, 11, 6, 415-419, <https://revues.cirad.fr/index.php/cahiers-agricultures/article/view/30369/30129>.
- Homs P., Narotzky S., 2019. Within and beyond the market system: organic food cooperatives in Catalonia, in Siniscalchi V., Harper K. (Eds), *Food values in Europe*, London, Bloomsbury, 132-146.
- Kebir L., Torre A., 2013. Geographical proximity and new short supply food chains, in Lazzeretti L. (Ed.), *Creative industries and innovation in Europe: concepts, measures and comparative case studies*, New York, Routledge, 194-202.
- Kopytoff I., 1986. Cultural biography of things. Commoditisation as process, in Appadurai A. (Ed.), *The Social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 64-91.
- Lamine C., 2008. *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?*, Gap, Yves Michel.
- Maréchal G., Noël J., Wallet F., 2018. Les projets alimentaires territoriaux (PAT) : entre rupture, transition et immobilisme ?, *POUR*, 234-235, 2-3, 261-270, <https://doi.org/10.3917/pour.234.0261>.
- Mintz S.W., 1996. *Tasting food, tasting freedom. Excursions into eating, culture, and the past*, Boston, Beacon press.
- Minvielle P., Consalès J.-N., Daligaux J., 2011. Région PACA : le système AMAP, l'émergence d'un SYAL métropolitain, *Économie rurale*, 322, 50-63, <https://doi.org/10.4000/economierurale.2996>.
- Mollard A., 2003. Multifonctionnalité de l'agriculture et territoires : des concepts aux politiques publiques., *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurales*, 66, 27-54, <https://doi.org/10.22004/ag.econ.206070>.
- Morgan K., 2009. Feeding the city: the challenge of urban food planning, *International Planning Studies*, 14, 4, 341-348, <https://doi.org/10.1080/13563471003642852>.
- Muchnik J., 2010. Systèmes agroalimentaires localisés : les lieux, les mets et les mots. Communication au colloque ISDA, 28-30 juin, Montpellier.
- Muchnik J., Requier-Desjardins D., Sautier D., Touzard J.-M., 2007. Systèmes agroalimentaires localisés, *Économies et Sociétés*, 29, 1465-1484.
- Paxson H., 2013. *The life of cheese. Crafting food and value in America*, Berkley, University of California Press.
- Pecqueur B., 2000 [1<sup>re</sup> éd. 1989]. *Le développement local : mode ou modèle*, Paris, Syros/Alternatives.
- Perrin C., 2017. Mobiliser la propriété publique en faveur de l'agriculture périurbaine ? Le cas de la région de Montpellier (France), *Vertigo*, 17, 1, <https://doi.org/10.4000/vertigo.18401>.
- Perrin C., Nougaredes B. (Eds), 2020. *Le foncier agricole dans une société urbaine : innovations et enjeux de justice*, Avignon, Cardère.
- Poulot M., 2014. Histoires d'AMAP franciliennes. Quand manger met le local dans tous ses états, *Territoire en Mouvement*, 22, 40-53, <https://doi.org/10.4000/tem.2388>.
- Pouzenc M., 2020. Articuler un « penser global » et un « agir local » : la territorialisation des « Community Supported Agriculture », *Développement durable & territoires*, 11, 1, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.16922>.
- Pouzenc M., Bühler E.A., Coquart D., Fontorbes J.-P., Girou S., Mondy B., Olivier V., Pilleboue J., Vincq J.-L., 2008. *Les relations de proximité agriculteurs-consommateurs : points de vente collectifs et Amap en Midi-Pyrénées*. Rapport d'étude pour un appel d'offres SHS du conseil régional Midi-Pyrénées, Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail.
- Praly C., Chazole C., Delfosse C., Mundler P., 2014. Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires, *Géographie, économie, société*, 16, 4, 455-478, <https://doi.org/10.3166/ges.16.455-478>.
- Pratt J., Luetchford P., 2014. *Food for change. The politics and values of social movements*, London, Pluto Press.
- Rallet A., Torre A., 2004. Proximité et localisation, *Économie rurale*, 280, 25-41, [www.persee.fr/doc/eco\\_ru\\_0013-0559\\_2004\\_num\\_280\\_1\\_5470](http://www.persee.fr/doc/eco_ru_0013-0559_2004_num_280_1_5470).
- Roos G., Terragni L., Torjusen H., 2007. The local in the global: creating ethical relations between producers and consumers, *Anthropology of food*, <https://doi.org/10.4000/aof.489>.
- Sanz Sanz E., Napoléone C., Hubert B., 2017. Caractériser l'agriculture périurbaine pour mieux l'intégrer à la planification urbaine : propositions méthodologiques, *L'Espace géographique*, 46, 2, 174-190, <https://doi.org/10.3917/eg.462.0174>.
- Siniscalchi V., 2010. Regimi di singolarità e politiche della ripetizione, *La ricerca folklorica*, 61, 125-134.
- Siniscalchi V., 2015. « Food activism » en Europe : changer de pratiques, changer de paradigmes, *Anthropology of food*, S11, <https://doi.org/10.4000/aof.7920>.
- Siniscalchi V., 2019a. Solidarity, calculation, and the economic proximity inside the « vegetable basket » system in the South of France, in Siniscalchi V., Harper K. (Eds), *Food values in Europe*, London, Bloomsbury, 115-131.
- Siniscalchi V., 2019b. Il denaro invisibile. Circolazione, calcolo e valori negli spazi economici dell'attivismo, *Cheiron*, 1-2, 249-272.
- Siniscalchi V., Harper K. (Eds), 2019. *Food values in Europe*, London, Bloomsbury.
- Soulard C.T., 2014. *Pratiques, politiques publiques et territoires : construire une géographie agricole des villes*. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches. Université Michel de Montaigne-Bordeaux III.

- Tsing A.L., 2017. *Le champignon de la fin du monde. Sur les possibilités de vivre dans les ruines du capitalisme*, Paris, La Découverte.
- Valette E., Aznar O., Hrabanski M., Maury C., Caron A., Decamps M., 2012. Émergence de la notion de service environnemental dans les politiques agricoles en France : l'ébauche d'un changement de paradigme ?, *VertigO*, 12, 3, <https://doi.org/10.4000/vertigo.12925>.
- Vidal R., 2014. *L'Agriurbanisme*, Toulouse, UPPR.
- Weiss B., 2016. *Real pigs. Shifting values in the field of local pork*, Durham (N.C.)/London, Duke University Press.
- Wilk R.R., 2006. From wild weeds to artisanal cheese, in Wilk R.R. (Ed.), *Fast food/slow food: the cultural economy of the global food system*, Lanham, Altamira Press, 13-28.

**Citation de l'article** : Consalès J.-N., Guiraud N., Siniscalchi V. Les expériences du « local ». Variations et tensions autour de l'alimentation locale dans la région marseillaise. *Nat. Sci. Soc.* 30, 1, 58-71.